

Ecole maternelle Le Blé en Herbe

4 avenue Montaigne
31 830 Plaisance du Touch

Procès-verbal du conseil d'école du 2ème trimestre 2021- 2022

Lundi 7 février 2022 à 17h30

Présents

Mr Jean-Marc CLERC (Inspecteur de l'Education Nationale)

Enseignantes :

M^{me} Sophie BEAUCLAIR (GS)

M^{me} Barbara BERJAUD (PS)

M^{me} Fabienne BLEY (GS)

M^{me} Valérie FALQUIER (MS/GS)

M^{me} Sophie LAOUEILLE (PS)

M^{me} Véronique PARAGOT (MS et directrice)

Elus mairie :

Mme Eline BELMONTE (adjointe éducation)

M^{me} Florence FABRY (Conseillère déléguée aux conseils d'école)

LEC

M^{me} Marie-Hélène DEGOUL (Directrice ALAE)

Service Education :

Mme Cathy SICARD (responsable service éducation)

Parents d'élèves :

M^{me} Emmanuela Ana PETCU (ALPE)

M^{me} Gladys BONFANTI (ALPE)

M. Julien DEL RIO (ALPE)

M^{me} Hajer TAGA (ALPE)

M^{me} Lucile ARSICAUD (ALPE)

M^{me} Cécile PICAUT (ALPE)

M^{me} Cindy MARRAST (ALPE)

M^{me} Anne SALABERT (ALPE)

Absents excusés :

M^{me} Marie VALET (DDEN)

M^{me} Camille ABELANET (PS, le lundi)

M^{me} Sylvie PAYRO (PS)

1. Effectifs

• *Suivi des effectifs*

205 élèves à la rentrée répartis sur 7 classes , nous sommes aujourd'hui à 204 :

Sylvie Payro	classe 6	27 PS
Sophie Laoueillé	classe 7	28 PS
Barbara Berjaud	classe 2	30 MS
Véronique Paragot et Camille Abelanet	classe 1	30 MS
Valérie Falquier	classe 3	30 MS/GS (5 MS/25 GS)
Sophie Beauclair	classe 4	31 GS
Fabienne Bley	classe 5	28 GS (2 départs – 3 arrivées)
soit 55 PS + 65 MS + 84 GS moyenne : 29,14		

- Composition des classes (cf tableau en annexe 1) avec 22,5 % d'élèves à besoins particuliers. Ce qui fait presque d'1/4 de chaque classe.

En moyenne depuis 2014, il y a une vingtaine d'équipes éducatives par an, ce qui correspond à 10 % de l'effectif. En conseil de cycle pour élèves en difficulté scolaire, 56 enfants en moyenne sont évoqués chaque année depuis 2013, ce qui correspond à 28 % des enfants.

Lors des consultations de la PMI entre 2015 et 2017, 53% des enfants de 4 ans vu par le médecin et l'infirmière ont fait l'objet d'une attention particulière et de demandes de soins.

- Actuellement, 6 enfants (MS et GS) bénéficient d'un PPS et d'heures d'accompagnement. L'équipe pédagogique a réparti au mieux les temps de présence des 3 AESH afin que les enfants aient le maximum de soutien individuel. (cf tableau en annexe 2). Une élève de MS est concernée par ce dispositif mais la demande est en cours.

→ Les parents constatent que les effectifs des AESH restent insuffisants pour répondre sereinement aux besoins de tous les enfants.

Arrivée/ départs de nouveaux élèves :

- 6 élèves accueillis à la rentrée, dont 3 en GS.
- 2 inscriptions en octobre: 1 en MS et 1 en GS (enfant ayant besoin d'une attention particulière), ce qui fait passer la classe GS 4 à 31 élèves, la classe MS1 à 30 et la moyenne à 29,29.
- 2 départs en GS (c'étaient des hors communes)
- 1 inscription en PS aujourd'hui (enfant ayant besoin d'une attention particulière)

Les parents d'élèves ont fait le constat qu'aucune nouvelle inscription n'a été faite sur cette école depuis le dernier conseil d'école (jusqu'à ce jour) et remercient la mairie pour la tenue de son engagement (les nouveaux arrivants ont été répartis sur les autres écoles maternelles de la commune).

• **Prévision des effectifs pour la rentrée**

La projection de novembre 2021 suite au conseil d'école du 1er trimestre au cours duquel le service éducation nous avait affirmé qu'il n'y aurait pas beaucoup de PS à la rentrée était la suivante :

- 55 PS
- 57 MS
- 70 GS total :182, moyenne par classe : 26 et possibilité de répartir les GS à 24

Si on a 231 inscriptions en PS annoncées par la mairie en janvier (recensement des naissances), on obtient, en divisant par le nombre de classe de PS des différentes écoles : $231/8 = 28,9$, en moyenne dans chaque classe de PS.

Ce qui donne 58 enfants à inscrire en PS, donc on est déjà au-dessus de la prévision de novembre.

Total 185, moyenne par classe 26,4, 29 dans chaque classe de PS, 28 et 29 en MS, mais cela laisse encore la possibilité de répartir les GS à 24.

Nous demandons encore à la mairie de répartir équitablement en nombre les élèves dans les différentes écoles. Nous demandons aussi que les situations difficiles ne soient pas concentrées sur la même école (certaines situations peuvent être identifiées en amont en liaison avec la PMI ou les crèches, par exemple).

Demande de l'équipe pédagogique:

1) création d'une commission mixité qui permettrait de réguler les élèves en difficulté sur l'ensemble des écoles de la commune: directeurs d'école, service éducation, élus, représentant de l'Inspection, représentant de parents d'élèves.

2) création d'un comité accueil des enfants à besoins particuliers avant leur arrivée en PS, qui regrouperait médecin de la PMI, responsable service éducation, élus, directrices de crèches, directrices de maternelle, responsable de MAM, représentant de parents d'élèves....

Mairie : Mme SICARD précise comment les prévisions d'effectifs sont faits (recensement des naissances de 2019 sur la commune, mais on ne sait pas si les familles habitent toujours Plaisance)

L'inspecteur explique que c'est la même problématique dans toutes les écoles, il est difficile d'anticiper les flux migratoires.

Livraison des logements : on ne sait pas combien d'enfants seront comptés par logement (hausse des prix de l'immobilier, prix des terrains, les familles arrivant sont plutôt composées de grands enfants (élémentaire/collège). Historiquement, l'INSEE permettait de projeter 1.2 enfants/foyer. Sur les nouveaux logements : peu de primo-arrivant avec donc des enfants d'âge > à la maternelle.

Mairie : La phase de rééquilibrage des effectifs entre écoles n'a pas encore eu lieu. Les chiffres d'aujourd'hui ne sont pas encore consolidés.

→ répartition sur les écoles ? La mairie précise que début mai 1ère liste avec les enfants habitant près de l'école, puis ensuite la mairie gère les zones tampons (listes données début juin).

L'inspecteur précise qu'il est obligatoire d'inscrire les enfants sur une école de la commune.

Il appartient à la commune de répartir équitablement les enfants sur les écoles et de ne pas se baser uniquement sur le critère de la proximité du domicile par rapport à l'école.

Sans se baser

- GS à 24 : le gouvernement se donne jusqu'en 2024 pour obtenir les GS à 24. Les IA étudient les répartitions et la carte scolaire pour arriver à cela.
- Certaines écoles auraient besoin d'une nouvelle classe mais n'ont pas les locaux. 2 ouvertures sont prévues sur les écoles élémentaires de Plaisance. Il n'y en aura pas plus.
- Objectif que le ministère souhaite atteindre : jusqu'en 2024 pour emmener les GS, CP et CE1 à 24
 - Quand ce n'est pas possible c'est reporté

- c'est limité par le nombre de postes à ouvrir disponibles
- c'est limité par les infrastructures
- Aujourd'hui : priorité sur les CP et CE1 pour un effectif de 24.
La gestion des effectifs a une dimension au niveau du système d'enseignement et nécessite un équilibre sur le département.
Les prévisions démographiques sur le pays sont à la baisse sur les prochaines années ; en se basant là-dessus il est attendu les prochaines années une baisse de la surcharge des effectifs dans les classes, également sur les classes de Plaisance => tendance à suivre et confirmer les prochaines années.

L'inspecteur explique que pour la rentrée prochaine, l'école du Blé ne devrait pas être la plus en charge en effectifs.

L'équipe pédagogique demande à ce que les effectifs soient équitablement répartis sur l'ensemble des écoles.

Concernant les créations des commissions proposées :

- Accueil des enfants à besoin particuliers : La mairie propose d'utiliser la cellule de veille pour cela (juin), convier les directeurs de façon systématique. Si les jours de réunion sont sur un jour de classe de la directrice, une décharge lui sera proposée (faire la demande à l'Inspection).

→ action cellule de veille + directrice

- Commission mixité ?

Particularité des familles du voyage, dès lors qu'il y a des fratries scolarisées à Daudet, les enfants sont inscrits à l'école du Blé en herbe.

Demande de l'équipe enseignante pour rendre lisible la loi qui dit que « un enfant doit être inscrit dans une école de la commune », pas forcément dans l'école la plus proche de son domicile.

L'IEN s'adresse à la mairie : c'est la loi et elle doit être respectée.

L'IEN souligne que l'année prochaine, les effectifs baissent. « On ne sera pas 34 par classe l'an prochain. »

On ne peut pas savoir quelle sera la situation dans 2 ans.

→ action : le service éducation doit appliquer la loi : « un enfant doit être inscrit dans une école de la commune », pas forcément dans l'école la plus proche de son domicile, afin de répartir équitablement les enfants dans les différentes écoles.

2. Projet et vie de l'école

- **crise sanitaire**

- FAQ du 12 janvier
- nouveau protocole de janvier mis en ligne sur le blog de l'école
- ATSEMs: travail important de nettoyage, d'aération et d'apprentissage du respect des gestes barrières auprès des enfants (lavage des mains régulier, éternuer ou tousser dans son coude, se moucher régulièrement...etc)
- 79 enfants déclarés contaminés depuis mi-décembre, beaucoup d'absences en décembre et en janvier (entre 9 % et plus de 27 %)

Classes	Absences décembre %	Absences janvier %
MS1	26	17
MS2	16,38	14,86
MS GS3	14,35	13,34
GS4	9,82	27,85
GS5	11,39	9,52
PS6	16,4	24,5
PS7	27,1	26,3

- 9 adultes, 3 classes fermées une semaine chacune depuis début janvier
- classe à distance pour les enfants isolés
- Remplacement des atsems malades.

- L'Equipe pédagogique a dû gérer des jours sans atsems (malades et pas de remplacement), ce qui a été problématique dans la classe des petites sections. Ce sont les atsems de GS qui sont allées prêter main forte à l'enseignante.
- Absence de 4 atsems le 14/01 (jour de la campagne de tests salivaires à l'école)
- Par ailleurs, des atsems des classes ont été envoyées sur une autre école jeudi 3/02 et vendredi 4/02. Nous avons été prévenues tardivement, cela a posé des problèmes organisationnels. De plus, la question du brassage des adultes entre écoles n'a pas été envisagée.

→ Question des parents concernant le déplacement des Atsems. La mairie répond que c'est une question budgétaire qui explique que 2 atsems aient été mises sur une classe en remplacement d'une atsem déplacée et que les remplaçantes n'aient pas eu à se déplacer car les heures complémentaires ne peuvent être payées depuis le début de l'année.

La mairie rappelle que le choix a été fait de mettre des remplaçantes en permanence en demi journée sur chaque école pour le ménage et les remplacements.

L'équipe pédagogique apprécie d'avoir des remplaçantes sur place.

Demande de l'équipe pédagogique, être prévenue le plus tôt possible si cela se reproduit.

○ **Vie de l'école**

Elaura Chassagnol a signé son contrat service civique de janvier à juillet.

○ **Sécurité**

La commission sécurité est passée en janvier, le bilan nous sera envoyé très prochainement. Il y a eu un deuxième exercice d'évacuation incendie. Les enfants sont sortis dans le calme, personne n'était prévenu, l'évacuation s'est bien déroulée.

Un exercice PPMS inondation aura lieu lundi 14 dans la matinée.

○ **APC**

cette période, les groupes d'APC sont les suivants (soit le mardi, soit le jeudi, pas les mêmes entre mardi et jeudi)

1) GS 1 : évaluations des élèves performants puis défis

- Travail avec les enfants qui ont besoin d'être plus sollicités, plus nourris, plus stimulés
- Mise en place de défis qu'ils vont ensuite valoriser, partager avec leurs autres camarades
- Et le 2ème jour travail sur les nombres

2) GS 2 : jeux phonologie

Classe de Valérie : groupes de 4 pour travailler sur la phonologie : les sons et les syllabes

3) GS 3 : les lettres

4) GS 4: numération

5) MS : travail de langage (enfants de famille non-francophones : vocabulaire, phrases, schéma corporel etc)

6) PS 1 : accompagnement cantine

7) PS 2: travail de langage en situation, pendant le repas, développement du vocabulaire, construction de phrases etc

L'enseignante de GS précise que pour cette 3ième période, certains GS ont été pris en charge en APC pour travailler autour de défis (numération / espace) puis ensuite d'en créer afin qu'il soient présentés à d'autres GS.

○ **sorties**

En décembre: sortie cinéma

les GS: sorties sites sportifs autour de l'école, sortie au parc pour école du dehors,

les MS et les MS/GS: sorties gymnase

la fréquentation de la BCD est suspendue, les enseignantes vont chercher des lots de livres pour la classe

MS: avec une amélioration de la météo , les activités nature vont reprendre au parc

en mai : activité pêche et sortie jardin des Martels (à confirmer)

réflexion en cours sur autres sorties possibles

○ **piscine**

Une session agrément est prévue en mars avril par la conseillère pédagogique. Elle nous préviendra quand elle aura les dates.

La liste des parents avec agrément sera réactualisée en mars: un mot sera distribué pour les nouvelles inscriptions.

3. Coopérative scolaire

- les photos: 1343 €
- les dons: 2210 €
- le solde: 4652 €

4. ALAE

• effectifs / projets

Rotation des effectifs : Pas d'équipe stable depuis janvier car de nombreux animateurs sont déplacés. Les PS sont prioritaires. Moins de MS en temps de repos.

Certaines activités ont dû être annulées à cause des absences.

Les petits sont privilégiés pour l'attribution des animateurs

Les MS sont organisés en 3 groupes :

- Ceux qui dorment dans le noir
- Ceux qui somnoient dans la pénombre
- Ceux qui font de la relaxation, du temps calme etc

Pour les GS c'est de la garderie : pas d'activité, plus d'animateurs disponibles.

Pas encore de préparation pour le spectacle de fin d'année

Maintien des intervenants foot / tennis de table / musique (pénalisé aussi par le COVID des intervenants)

La situation n'est pas évidente.

5. Travaux, investissements

(cf tableau en annexe3)

- Préau: la réunion a eu lieu ce matin avec l'architecte pour présentation du projet
→ tout est démoli, poteaux bois ou acier, une toile claire qui laisse passer la lumière pour ne pas assombrir la classe ; structure en acier.
Cahier des charges :
Même système que celui à côté du gymnase
Continuité avec l'école
L'ancien démoli ; le nouveau avec une autres structure (bois ou acier) avec une toile claire tendue, appuyée sur l'école qui épouse la forme du bâtiment => il faut la nettoyer régulièrement mais il n'y a pas d'usure à court terme/ou sur plusieurs années => « garantie à vie » : coût 80 k€
Travaux prévus cet été.
→ Concernant la **réfection de la cour**, rien de prévu pour l'instant. Budget utilisé pour le préau.
- Local poubelle: emplacement discussions en cours (travaux en 2023). Pour l'instant, certaines poubelles ont été enlevées. Les poubelles de la crèche ne seront sorties que les jours utiles.
L'objectif est de ne pas toucher aux jardins des enfants
- Racks à vélos : Mr Barruet va faire la commande (un de 10 places dans le patio devant, 2 autres sont prévus , un devant l'entrée de l'ALAE, un autre devant la piscine)
- Signalétique de l'école ? Devait être fait avant le fin de l'année, on nous avait présenté le projet, mais pas de nouvelles depuis → **devrait être fait en mars/avril**
- Espaces verts (fleurissement) : prévu mais on ne sait pas quand (il faut faire remonter les propositions-> action équipe pédagogique
- Store salle de jeu : validé, c'est en cours.
- Placards faits dans les classes 4 et 6, pas du tout pratiques, il faut déménager les tables pour ouvrir les portes. Par conséquent, demande annulées classes 1 et 2 vu la taille.
- Crépir le mur extérieur de la porte bouchée devant la classe 6 : devait être fait en régie. La mairie va faire le point.
- Équipement informatique :

- Vidéoprojecteur et ordinateurs livrés, câblages HDMI fait ce mercredi, un seul tableau blanc est livré (CLASSE 3), pas de temps de formation prévu → **les tableaux sont en commande**. Les commandes ne correspondent pas à ce qui a été demandé par les enseignantes. Inversion de l'installation dans les classes 3 et 4.
- Câbler en RJ45 (internet) les classes non encore câblées (cl 1, 2 et 6) ou prévoir un forfait téléphone mobile: **à voir réunion de mai pour informatique**.
- Un lot de tablettes numériques pour chaque classe et/ ou un tableau numérique + ordinateur → la mairie rappelle qu'un petit vidéo-projecteur a été acheté pour chaque école (école + Alae) L'équipe pédagogique utilisera le vidéo-projecteur déjà présent. Le choix de la mairie est de renouveler le parc informatique des écoles élémentaires car le matériel est obsolète.

→ Pour tous les travaux et investissements , la mairie liste les demandes en juin (identification des besoins). Au mois de décembre , il y a la commission d'arbitrage des travaux qui réunit tous les directeurs.

Demande de l'équipe pédagogique : créer une commission travaux pour l'école, indépendante du conseil d'école qui réunirait élus, service éducation, services techniques, représentants parents d'élèves et directrice.

Cette réunion aurait lieu 3 fois par an en amont de chaque conseil d'école.

Cela permettrait de suivre les travaux, d'identifier, d'évaluer et de valider les besoins et par conséquent d'alléger le conseil d'école.

→ Mme Belmonte propose de réunir une commission travaux lorsqu'elle vient préparer le CE, avec 1 parent d'élèves, un représentant des services technique et du service éducation.

Ceci permettra de faire des points pour faire le suivi :

- de la prise en compte des demandes suite au vote de budget en Conseil Municipal
- de l'état des commandes et de la planification des travaux validés
- pour vérifier la compréhension correcte du cahier des charges avec des visites sur le terrain

→ Action : Mme Belmonte + directrice : organisation de ces réunions sur le temps 13h-14h, avec possibilité d'aller voir sur site si besoin.

6. Questions des parents d'élèves :

- **Effectifs scolaires** : cf réponses paragraphe 1
- **travaux** : cf réponses paragraphe 5
- **santé scolaire**
 - Les parents d'élèves constatent un manque de disponibilité de la part du médecin scolaire et une prise en charge insuffisante des PAI et des MDPH. Encore une fois conséquence également des effectifs généralement surchargés, la prise en charge des PAI et des MDPH reste très compliquée et limitée. La volonté du gouvernement est pour une école inclusive, que les parents d'élèves saluent avec ferveur, mais l'accueil doit se faire dans des bonnes conditions et sans empiéter sur la scolarité de l'ensemble des enfants (avec besoin spécifique ou pas). Quelles solutions sont envisagées pour :
 - la gestion du nombre insuffisant d'AESH ? Cf paragraphe 1
 - pour que le médecin scolaire puissent mieux assurer l'interface entre les médecins des enfants à besoins spécifiques et l'école ?
 - pour que les PAI puissent être pris en charge sereinement dans le cadre de l'école mais aussi sur les temps périscolaires ?

→ action : La directrice a vu le médecin scolaire qui viendra en début d'année scolaire pour rencontrer les parents des PS avec PAI. A cette occasion, le médecin montrera les gestes techniques à tout le personnel (enseignants, atsems, animateurs, AESH).

- la PMI a prévu de venir voir les enfants qui sont dans leur 4eme année. Pour l'instant, pas de nouvelles.
- Une sensibilisation devra être faite en juin (réunion d'accueil) pour les parents des enfants de PS qui n'ont pas acquis la propreté. Un livret d'accueil est distribué à l'inscription, il est présenté aux nouvelles familles lors de leur accueil par la directrice.

→ action : la directrice sensibilisera les familles à ce problème lors de l'inscription.

- **Cadre de vie**

Suite à la discussion du précédent conseil d'école sur le manque de sécurité pour la circulation piétonne et des vélos sur le parking du Blé/Daudet, les parents ont une première proposition d'aménagement.

Pourriez-vous s'il vous plaît préciser à qui nous pouvons l'adresser pour faire avancer le sujet ?

Les parents ont identifié le cahier des charges suivant :

- Assurer un déplacement en sécurité des piétons sur le parking entre les deux écoles et toutes les places de parking
- Assurer un accès en sécurité des vélos vers les deux écoles, depuis la piste cyclable au long de l'avenue Montaigne
- Fluidifier le trafic des voitures en limitant les croisements des flux
- Maintenir les espaces verts et les arbres existants

La mairie précise qu'un projet est en cours et qu'un budget est déjà alloué pour sécuriser le parking.

Les parents d'élèves proposent de partager leurs idées.

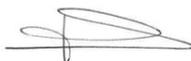
La mairie propose aux parents d'élèves de soumettre leur cahier des charges au Service Education.

Afin de vérifier que leurs propositions sont en adéquations avec l'étude et que le coût inhérent rentre dans le budget.

→ Action : les parents d'élèves adressent leurs propositions à Mme Sicard.

Le Conseil d'Ecole prend fin à 19h33

Le secrétaire
Sophie Laouéillé



La directrice
Véronique Paragot



ANNEXES

Annexe 1: Tableau composition des classes
 Nombre d'enfants à besoins particuliers, école du Blé en herbe, Plaisance du Touch : 22%

Classe et effectif	PPRE	PAI	PPS	RASED ou APC	orthophonie	Soins ext **	Langue étrangère	Situations familiales complexes (jugements) ASE *	Enfants du voyage
MS1 30 élèves 10 enfants	3	1	1	1	3	2	2	2	1
MS2 30 élèves 7 enfants		1	1	2	1	1	2	1	
MS GS3 30 élèves 5 enfants		1	2			2	1		1
GS4 31 élèves 6 enfants		2	2		1	1			1
GS5 28 élèves 6 enfants	2	1	1	2	2	3	1		
PS6 27 élèves 8 enfants		2		2		1	2		1
PS7 27 élèves 4 enfants					2	1	1		
TOTAL 46 sur 204 élèves	5	8	7	5	9	11	8	3	4

** soins ext : CMPP (centre médico-pédagogique, soins multiples), TSA (autisme), SESSAD ***, CAMSP****, suivi Hopital des enfants, suivi psychomotricité, suivi psychologue

*** SESSAD Les Services d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile accompagnent dans leur environnement naturel des enfants et des adolescents porteurs d'une déficience mentale, atteints d'autisme ou de troubles apparentés, ou polyhandicapés.

****CAMSP Les Centres d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) ont pour mission de dépister et de proposer une cure ambulatoire et une rééducation pour des enfants présentant des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux. Ils accueillent des enfants de 0 à 6 ans et sont souvent installés dans les locaux des centres hospitaliers ou dans d'autres centres accueillant de jeunes enfants. Les CAMSP peuvent être polyvalents ou spécialisés dans l'accompagnement d'enfants présentant le même type de handicap.

Annexe 2: Répartition des accompagnements enfants avec PPS

Emploi du temps AESH: 6 enfants avec PPS

Nom de l' AESH	Prénom de l' AESH	Heures au contrats de l'AESH
LOUGE	Delphine	24
OUTH	Savinitch	24
RAVELOARIMANANA	Bakomalala	24

répartition du type d'aide humaine notifiée par la MDPH : 5 Individuelles et 1 mutualisée.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Enfant 1 MS2 individuelle 24h Matin		Savinich	Savinich	Soins ext	Savinich
APM	Savinich	Soins ext	maison	Bako	Soins ext
Enfant 2 MS1 individuelle 24h Matin	Savinich	10h30 → 11h30 Delphine	Soins ext	Savinich	Soins ext
APM	Delphine → 15h30 soins ext	Savinich	maison	Savinich	Savinich
Enfant 3 GS3 individuelle 24h Matin	Bako		Bako		Bako
APM	Bako	Bako	maison		
Enfant 4 GS3 individuelle 24h Matin		Bako		Bako	
APM	Bako	Soins ext	maison		Bako
Enfant 5 GS4 individuelle 24h Matin	Delphine 9h →10h30 maison	Delphine 9h →10h30 maison	Delphine 9h →10h30 maison	Delphine 9h →10h30 maison	Delphine 9h →10h30 maison
APM	maison	maison	maison	maison	maison
Enfant 6 GS4 mutualisée 24h Matin	Delphine 10h30 →11h30	Delphine 10h30 →11h30	Delphine 10h30 →11h30	Delphine 10h30 →11h30	Delphine 10h30 →11h30
APM	Delphine 15h30 →16h30	Delphine	maison	Delphine	Delphine

3 matinées et 3 journées sans accompagnement

Emploi du temps : en gris → pas d'accompagnement, en gris clair → mutualisé

Annexe 3: Tableau historique des demandes de travaux

TRAVAUX demandés	Réponses 9 nov 2020	Réponses 8 février 2021	Réponses 7 juin 2021	Réponses oct 2021
<ul style="list-style-type: none"> Couvrir la totalité du préau Toit transparent ? puits de lumière devant la classe 3 Murs pour afficher (tableaux) Espaces de rangement pour tout le matériel de cour (au niveau des poteaux par exemple) Cabane en bois au fond du jardin ? 	<i>Proposé au budget 2021 Demande d'une réponse au prochain conseil d'école.</i>	<i>Budget 2022 Réflexion en cours 1^{ère} réunion ce matin.</i>		
<ul style="list-style-type: none"> Refaire le sol de la cour avec évacuation de l'eau, bétonner/remblayer les virages de la piste cyclable (enlever les angles droits) et retracer les jeux au sol (préserver les arbres) Attention le sol bouge sur la piste cyclable et le béton se soulève Bordure : à régulariser. Remettre du ciment ou de la terre dans les virages 		<i>Pour l'état des lieux et liste des demandes 175000 euros alloués Dont 120000 pour toiture école 3 pommes</i>		<i>Projet à élaborer avec parc + préau + cour Budget 2022 de 150000 euros à arbitrer avec travaux autres écoles</i>
<ul style="list-style-type: none"> Installer un local fermé derrière le préfabriqué pour stocker les vélos de cour. 	<i>A représenter au budget 2021</i>		<i>RDV 14 juin pour un point sur les investissements (cour école + local poubelle, sanitaires Kergomard, clôture Rivière)</i>	<i>Local poubelle : emplacement vu avec Mercedes Peres en limite clôture à gauche du petit jardin avec accès coté école et coté rue Mme la Directrice demande d'être consultée sur le choix de l'emplacement</i>
<ul style="list-style-type: none"> Local pour isoler les 4 poubelles stockées à l'entrée 	<i>Validation définitive de l'emplacement du local en cours</i>			<i>Poubelles devant l'école : Alerter le CCST pour qu'ils interviennent le plus rapidement possible</i>
<ul style="list-style-type: none"> Installer un autre rack à vélo à l'entrée de l'école 	<i>1^{ère} demande</i>			
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un petit auvent à l'entrée du préfabriqué ALAE et salle des maîtres : lorsqu'il pleut, cela mouille à l'intérieur 	<i>1^{ère} demande</i>			<i>Petit auvent à voir lors de la réunion investissement</i>
<ul style="list-style-type: none"> Signalétique de l'école : on ne sait pas situer l'entrée de l'école 		<i>Budget services techniques 2021</i>	<i>Budget prévu pour 2021 En cours étude Bâtiments de France</i>	<i>Normalement Réalisé d'ici fin 2021</i>
<ul style="list-style-type: none"> Espaces verts, fleurir les abords de l'école 		<i>Demande en cours auprès des services techniques</i>	<i>En cours : un devis est établi pour le BP2022, comme pas de ligne budgétaire disponible, ni de végétaux, donc ce n'est plus la saison pour effectuer les plantations</i>	<i>Faire des propositions Attention à la maintenance (à signaler aux services techniques)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Dans les classes, changer les « lavoirs » par des lavabos accessibles par les enfants : cl 3,4,5,6 	<i>A étudier</i>	<i>Eté 2021</i>	<i>Cet été</i>	<i>Fait avant la rentrée</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réparer les stores neufs des classes 6, 7, dortoir et porte d'entrée salle de jeux Rideaux sur les fenêtres hautes en classe n° 	<i>Rideaux dortoir et salle de jeux seront réalisés</i>	<i>En cours pour la salle de jeux</i>	<i>Devis pour dortoir Devis pour volet roulant cl5 et porte</i>	<i>Stores à voir lors</i>

5	<i>avant la fin de l'année, les autres l'année prochaine. Marché en cours pour l'ensemble des écoles</i>	<i>Reporté pour les autres Traités de manières différentes</i>	<i>d'entrée salle de jeux Attente d'accord de budget</i>	<i>de la réunion investissement Rideaux classe 5 : à faire</i>
<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des placards dans les classes 4 et 6 de Mmes Beauclair et Payro Les envisager pour les classes 1 et 2 de Mmes Berjaud et Paragot 	<i>Proposition en cours</i>	<i>Budget 2021</i>	<i>Pose à Toussaint ou Noël 2021, marché non notifié à ce jour (commission sécurité, accord urbanisme, commission, bureau municipal, conseil municipal puis appel d'offres, environ 4500 euros par placard)</i>	<i>vacances de Noël classe 4 et 6 classe 1 et 2 budgets 2022</i>
<ul style="list-style-type: none"> Câbler en RJ45 (internet) les classes non encore câblées (cl 1, 2, 4 et 6) Ou prévoir un forfait téléphone mobile 	<i>A étudier</i>	<i>Budget 2021 GS en priorité</i>	<i>Visite de M. Zagari semaine du 24 mai pour programmer les besoins Demande de clé 4g ou de câblage pour les classes non câblées cl6 cl1 et cl2</i>	<i>Câblage prévu uniquement classes de GS Clé RJ 45 budget fonctionnement école</i>
<ul style="list-style-type: none"> Equiper les classes en ordinateur + vidéoprojecteur 	-	<i>Cf. réunion du 18 janvier 2021 → équipement des classes de GS</i>	<i>Classes de GS Rentrée 2021 Equipement pendant les vacances, demande de rabats de tableaux ardoise ou blancs et de remplacement des tableaux ardoise</i>	<i>Classes de GS non équipée, en attente d'un matériel de substitution pendant les vacances de Toussaint (ordinateur + liseuse)</i>
<ul style="list-style-type: none"> Anticiper le changement de l'ordinateur de direction (pb ports USB) 	<i>1^{ère} demande</i>	<i>Cf. réunion 18 janvier 2021 A l'étude</i>	<i>Aide Education Nationale pour l'élémentaire – à représenter</i>	<i>Aucune réponse ce jour</i>
<ul style="list-style-type: none"> Crépir le mur extérieur de la porte bouchée et protéger le compteur d'eau cour devant la classe 6 	<i>1^{ère} demande</i>	<i>Crépi en 2021 Compteur enlevé, portillon prochainement placé</i>	<i>A planifier par les Services Techniques : la porte murée et enduite de ciment sera peinte</i>	<i>Fait en régie au cours du prochain semestre</i>
ACHATS demandés	Réponses 14 nov	Réponses 5 mars	Réponses 18 juin	
Equipement informatique : <ul style="list-style-type: none"> Un lot de tablettes numériques et/ou Un tableau numérique + ordinateur 		<i>Réception d'un vidéoprojecteur</i>	<i>Doit être représenté au budget 2021</i>	<i>Sera discuté en décembre avec les directeurs sur le budget informatique</i>
Anticiper le changement de l'ordinateur de la direction : dysfonctionnement des ports USB	-	-	-	<i>1^{ère} demande</i>
Changer le tableau d'affichage côté ALAE pour les parents d'élèves	-	<i>1^{ère} demande</i>		<i>La demande sera prise en compte en janvier mais n'avait pas été notée</i>